

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 22 SEPTEMBRE, 1870.

## L'AFFAIRE NOTMAN.

On connaît l'histoire de Notman. Il appartient à une famille bien connue à Montréal, il a lui-même les manières et le langage d'un gentilhomme. Un jour il fut arrêté; les circonstances tragiques du crime dont il était accusé produisirent la plus vive émotion au sein de la population.

Une séduction, un crime pour en faire disparaître la trace et le résultat, le suicide du médecin qui avait été l'instrument du crime... c'était assez pour les amateurs de scandales et d'émotions.

On connaît le reste, son procès, les souffrances de la jeune fille obligée de raconter à haute voix sa faute et ses angoisses et les machinations de son séducteur, l'éloquence de M. Devlin pour sauver son client, la condamnation enfin du coupable à sept ans de pénitencier.

Mais un incident futile en apparence fut une planche de salut à laquelle l'énergique avocat s'attacha avec désespoir.

Un journal contenant les dépositions des témoins était tombé entre les mains des Jurés.

Or la loi ne veut pas que les jurés prennent connaissance d'aucun fait extérieur, d'aucun document ou papier étranger à la preuve et au dossier de la cause, pour empêcher toute impression, toute influence du dehors sur l'issue de la cause.

De là, des démarches incroyables de M. Devlin pour arracher son client au pénitencier et le ramener devant les tribunaux.

On ne croyait pas à un pareil miracle; on est accoutumé à penser que le pénitencier est un tombeau qui ne rend ses victimes qu'au jour fixé par la justice.

Cependant Notman en sortit au bout de quelques mois et depuis ce temps on l'a vu sous la garde de la justice demander aux tribunaux la révision ou la nullité de sa condamnation. Il était sous caution et attendait le résultat de ses démarches.

La Cour d'Appel brisait, il y a quelques jours, ses espérances et anéantissait les efforts de son avocat.

Trois juges sur cinq décidaient qu'il n'y avait pas matière à intervention, que la condamnation de Notman était juste et légale, qu'il lui fallait subir sa sentence.

Mais la Cour ne savait quel ordre donner, elle avait oublié de songer au procédé à prendre pour disposer légalement de la personne de Notman et le remettre sous les verroux du pénitencier.

L'honorable juge en chef ordonna au shérif de prendre Notman sous sa garde et de le ramener devant la Cour, le lendemain. Mais le lendemain l'honorable juge était malade et partait pour Québec sans rendre un jugement définitif et régulier en cette affaire. Le shérif donna ordre au gendarme de tenir Notman en prison.

Sur ce application de M. Devlin devant l'honorable juge Mondelet pour faire mettre son client en liberté sur le principe que l'ordre qui le retenait n'était pas légal et régulier.

Le savant juge fut de cet avis et trancha les liens qui retenaient Notman.

Et voilà comment Notman est libre!

Il est bien heureux, Notman! Il a dû faire bien des jaloux! Il a triomphé des rigueurs de la justice, il a fini par lui faire lâcher prise. Il l'a saisie au moment où sa vigilance et sa prudence étaient en défaut pour lui passer à travers les doigts.

Ce n'est pas un succès pour la justice du pays.

L. O. D.

## LES RÉGATTES.

Quelle cohue! Quelle foule énorme! Trente mille personnes étaient là entassées sur les bateaux-à-vapeur, les berges, le rivage sur l'étendue de deux milles, sur le toit des maisons, dans la tête des arbres. Des hommes, des femmes, des enfants... Quelle variété de costumes, de figures, de voix, de sentiments et d'intelligences!

Tout cela pour voir deux chaloupes ou canots se disputer le prix d'une course de six milles. Quatre hommes du Nouveau Brunswick, habillés en écarlate, montent l'une de ces chaloupes: c'est le Paris Crew. Quatre Anglais de Londres, n'ayant qu'une paire de culottes sur le corps, montent l'autre chaloupe: c'est le Tyne Crew. Ils étaient venus d'Angleterre pour se mesurer avec les autres. Quelle idée!

Une bourse de \$5,000 était le prix des vainqueurs; et les paris étaient immenses! Il y avait des gens venus d'Angleterre et des milliers des États-Unis pour voir cela, pour parier. Les paris étaient en faveur du Paris Crew.

Quatre, cinq heures d'attente! Que c'est ennuyeux! On attend que le vent cesse.

Il est cinq heures, le temps est calme, on donne le signal, les deux chaloupes partent comme des flèches. Elles ont à peine fait cinquante verges que le vent s'élève: c'est bon pour elles, il ne fallait pas attendre si longtemps. On les perd de

vue... elles reparaissent... le Tyne qui avait pris le devant l'avait gardé... il arriva le premier au but au milieu des cris et des hurrahs frénétiques. Le Paris Crew venait par derrière à deux cents verges. C'était fini... et il fallait s'en retourner.

Quel spectacle! On se jette, on se presse, on s'étouffe dans le premier train; il y a là vingt-cinq chars de toutes sortes, la plupart découverts, et la pluie commence à tomber sur cette masse d'hommes, de femmes et d'enfants qui crient, se lamentent, se trouvent mal, etc., etc.

Et cependant il en reste trois ou quatre mille au moins qui ne peuvent partir. Ils sont forcés d'attendre le retour des chars. Ils se précipitent dans les hôtels qu'ils envahissent, mangeant et buvant tout ce qu'ils peuvent y trouver.

A onze heures, un autre train venait chercher cette foule fatiguée, ahurie, mouillée jusqu'aux os, couverte de boue. Les chars étaient pleins et il en restait encore plusieurs centaines à Lachine.

Que les hommes aillent voir ces choses-là et s'exposent à tant de misères, ça se comprend un peu... mais les femmes avec des enfants dans les bras! ça ne se comprend pas.

Toute cette foule est revenue en jurant qu'on ne l'y prendrait plus.

L. O. D.

## LA COUR DE POLICE.

Nous suspendons notre travail sur cette question dans l'espérance que les autorités feront bientôt un changement qui satisfera le public et M. Bréhaut lui-même. Nous souhaitons ardemment de ne pas être obligés de recommencer une tâche si désagréable.

Nous prions seulement certains amis de M. Bréhaut et du gouvernement de ne pas nous forcer de justifier nos avancés en faisant des insinuations ridicules sur nos motifs. Il y a des gens qui ne manquent jamais de gêner les causes qu'ils défendent par leur manque de tact.

Nous avons interrompu notre galerie nationale depuis quelque temps afin de donner le portrait et la biographie des principaux généraux français et prussiens. Nos lecteurs doivent trouver qu'ils n'ont rien perdu au change.

## LES ZOUAVES.

Ils vont nous revenir bientôt. Leurs services sont devenus inutiles; ils regrettent sans doute de revenir sans avoir pu même se rendre à Rome. Ils étaient en Bretagne, lorsqu'ils ont appris l'entrée des troupes italiennes dans les États du Pape.

## NOUVELLES EUROPÉENNES.

## SITUATION ET MARCHÉ DES PRUSSIENS.

Le 13 courant, on ignorait encore au juste à Paris, où se trouvaient les Prussiens. Dans la soirée, on apprit qu'une partie de leur armée occupait Meaux, Ligny et Melun. Le 12, l'ennemi entra dans Provins, Laon, Facy et Carlepont, et des uhlands étaient vus à Nogent-sur-Seine à 5 milles de Paris. Ce jour-là, 2,500 Bavares occupaient Vaucouleurs. Le 14, M. Crémieux lançait une proclamation invitant tous les citoyens français des départements à mettre obstacle à l'invasion des Prussiens. Le 17, les Prussiens étaient en très-grand nombre dans les alentours de Villeneuve, Dommartin et Le-Plessis.

Maintenant, une force de 3,000 hommes occupe Villers-Cotterets, et il y en a 10,000 à Nanteuil. On croit cependant que la ligne d'attaque viendra de l'est par le chemin de Vincennes.

Vingt ponts, à l'est de Paris, ont été détruits afin d'empêcher l'approche des Prussiens.

Plusieurs engagements ont eu lieu en dehors des murs de Paris.

Canrobert a défait les Prussiens dans un engagement près de Paris.

L'armée prussienne entière sera bientôt sous les murs de Paris, mais dit un journal anglais:

La Prusse oserait-elle entreprendre le bombardement de Paris? Verrions-nous donc au dix-neuvième siècle, le retour des atrocités et du vandalisme des temps de barbarie! Paris est plus que la tête de la France; c'est un foyer de civilisation. Londres est la ville des richesses; Jérusalem, la cité des grandes inspirations religieuses; Rome, le sanctuaire des arts. Mais Paris est le génie, l'héroïsme, la civilisation. Si la Prusse touche d'une main profane, à cette triple auréole, elle perd son rang parmi les nations et elle s'envelera, sans honneur, sous les ruines qu'elle aura faites.

## BELLE DÉFENSE DE TOUL.

La garnison de Toul a repoussé victorieusement six assauts des Prussiens dans un seul jour, en leur infligeant une perte de 10,000 hommes tués ou mis hors de combat.

Le 13, le gouvernement décrétait que Toul avait bien mérité du pays.

## LE SIÈGE DE STRASBOURG.

Malgré l'héroïque défense du brave commandant Ulrich, il est probable que Strasbourg se rendra bientôt, car cette place manque de vivres et de munitions.

## LA FLOTTE.

Le 16, les flottes française et prussienne étaient en vue près de l'île Hëligholand, dans la mer du nord.

## METZ.

Cette ville, sans cesse bombardée, résiste héroïquement. On assure que Bazaine a sous son commandement 60,000 hommes suffisamment approvisionnés de vivres et de munitions, et qu'il harcèle sans cesse l'ennemi.

M. THIERS.

M. Thiers n'a pu réussir à décider l'Angleterre à intervenir dans le conflit franco-prussien; mais on entretient l'espoir qu'il réussira auprès des autres puissances neutres.

ÉTATS-UNIS.

D'après la dépêche officielle, envoyée par le Président des États-Unis, vendredi dernier, aux ministres américains à Londres, Paris et Berlin, il appert que les États-Unis n'interviendront en faveur de la paix que s'ils sont sollicités de le faire par les deux nations belligérentes. Le gouvernement américain ne veut pas se mêler des affaires des nations d'Europe, afin que ces dernières ne se mêlent pas des siennes.

ARMISTICE.

Le gouvernement français désire beaucoup une armistice. On attend la réponse des Prussiens et dans l'intervalle on fait des tentatives pour donner lieu à une entrevue personnelle entre Favre et Bismark concernant le but supposé de la Prusse, de traiter avec la régence pour la paix, ainsi qu'il a été télégraphié par le correspondant de Berlin de la Tribune.

ALLIANCE DE L'AUTRICHE, DE LA RUSSIE ET DE L'ITALIE.

Il règne beaucoup d'agitation dans les cercles diplomatiques causée par la nouvelle que l'Italie, la Russie et l'Autriche viennent de conclure un traité d'alliance dont le but est la division de l'Empire Turc, l'annexion à la Russie de la Pologne prussienne, de la Silesie prussienne à l'Autriche et la reddition à l'Italie du Tyrol italien. Cette alliance est plus formidable qu'on ne l'aurait cru.

ITALIE.

Les troupes italiennes envahissent tranquillement, mais rapidement le territoire pontifical. Elles sont entrées dernièrement dans plusieurs villes sans rencontrer de résistance. Le général Kansler, commandant en chef des forces pontificales, a refusé de livrer la ville de Rome.

Il y a eu quelques combats dans lesquels les zouaves ont tenté vainement de s'opposer à la marche des troupes italiennes; un bon nombre ont été tués, blessés ou faits prisonniers.

Rome sera probablement au pouvoir de l'ennemi dans quelques jours.

Le monde est arrivé à une époque de bouleversements terribles; il est bien probable que toutes les tentatives et les entrevues au sujet de la paix n'aboutiront à rien. Dans la situation où se trouve l'Europe, tout est possible, et il faut s'attendre à tout. Les nations qui sollicitent aujourd'hui la paix seront peut-être forcées elles-mêmes de prendre les armes bientôt.

SIÈGE DE PARIS.

Le siège de Paris est commencé; il y a eu plusieurs engagements autour de la grande cité. Les Français, après avoir obtenu quelques avantages, ont été battus dans une bataille sanglante. Une nouvelle phase commence dans ce drame terrible, la plus grande, la plus solennelle. La France semble abandonnée de Dieu et des hommes. Que de flots de sang vont couler avant que les chevaux prussiens frappent de leurs sabots les pavés de Paris. Et cependant qui sauvera la capitale de la France.

## APPROVISIONNEMENT DE PARIS.

Voici quelques nouveaux détails sur l'approvisionnement de Paris. Il n'y aura qu'une voix dans la population pour applaudir à l'activité merveilleuse qu'a déployée M. Clément Duvernois.

Outre les quinze jours de subsistance que doivent avoir tous les boulangers, l'honorable ministre du commerce a fait venir: 350,000 quintaux de farine;

150,000 quintaux de riz;

Un immense approvisionnement de pommes de terre et de légumes frais de tout genre.

100,000 bœufs et 500,000 moutons, avec les grains et fourrages nécessaires à leur alimentation, sont répartis sur un grand nombre de parcs, qui ont été improvisés tant dans l'intérieur de Paris qu'au bois de Boulogne sous le canon des fortifications.

Les approvisionnements en sel, épices, café, sucres et autres denrées sont également emmagasinés en quantité suffisante pour suffire à l'alimentation de Paris pendant trois mois.

Plus de 60 millions de rations en viande de bœuf et mouton conservée, ainsi qu'en porcs et poissons salés, se trouvent dans les entrepôts.

On est en train de rentrer les pailles, foin et avoines nécessaires tant à la nourriture des chevaux de l'armée qu'à celle des chevaux à l'usage de la population parisienne.

Avec de pareilles réserves, les Prussiens ne peuvent avoir l'espérance d'affamer Paris, et si tous les ministres, dans chacun de leurs départements, ont déployé le même zèle, ce dont nous ne doutons pas, Paris peut être tranquille et attendre en toute sécurité que le torrent de l'invasion prussienne soit épuisé et annihilé.

Quant aux vins et spiritueux, on sait que Paris, en temps ordinaire, en est toujours approvisionné pour six mois.

## LE GÉNÉRAL TROCHU.

Depuis quelque temps, le nom du général Trochu est dans toutes les bouches. Ce brave et excellent militaire vient d'être appelé à la présidence du gouvernement provisoire et au commandement en chef des troupes chargées de défendre la capitale.

Jules Trochu a aujourd'hui cinquante-cinq ans. Il est né dans le Morbihan, le 12 mars 1815. Ancien élève de Saint-Cyr et de l'École d'application d'état-major, il obtint en 1840, ses épaulettes de lieutenant; et, capitaine trois ans après, fut attaché au maréchal Bugeaud en Algérie.

Il était lieutenant-colonel lorsqu'éclata la guerre de Crimée. Parti comme aide de camp du maréchal Saint-Arnaud, il fut nommé général de brigade le 24 novembre 1854, et commanda en cette qualité jusqu'à la fin de la campagne. Sa promotion au grade de général de division date du 24 mai 1859. Il a fait avec distinction la guerre d'Italie. C'est un officier modeste, mais très-sympathique, et qui n'est pas moins estimé pour ses connaissances pratiques que pour la loyauté et pour l'indépendance de son caractère.